



Plainte d'un pompier contre un malade psy;

Par **kawkabe**, le **12/01/2009** à **10:03**

Bonjour voila un membre de ma famille a eu un comportement violent envers un pompier lors de prise en charge pour des soins;

Ce jour Mr M a fait un délire et donc de ce fait n'était pas conscient de ce qu'il faisait cependant 8 mois apres les fait nous avons reçu une citation devant le tribunal correctionnel pour des raisons de violences envers le pompier mais qui n'entraîna aucune incapacité de travail.

A t on le droit de porter plainte contre un malade en plein délire pour des actes irraisonnés?

Merci